

# PRIX DE LA TOLERANCE 2020

## LAUDATIO



Louis Oster, président du Jury

Devant ce parterre très limité de personnalités qui ont pu vous manifester leur estime, j'éprouve une certaine émotion, laquelle tient à votre présence à tous les deux.

Depuis 1998, notre tradition veut que soit articulé le propos que je suis chargé d'exposer, sur les motifs justifiant le choix des récipiendaires, en opérant en deux points, à savoir :

- 1) **En résumant vos origines et vos activités**
- 2) **En exposant vos actions empreintes de tolérance**

### I – **Sur vos origines et vos activités**

Soyez rassurés. Je ne sacrifierai pas aux redondances que vous avez dû entendre notamment lors des débats concernant le film intitulé « **HORS NORMES** », sur votre personnalité, qui font de vous des parangons de vertus. Je vous dirai tout simplement que votre existence à tous les deux, a été en accord avec le principe de la tolérance.

**A) - Stéphane BENHAMOU**, après des études scolaires, vous avez été attiré par la fonction d'éducateur, s'intéressant spécialement à l'autisme.

En 1996, vous avez créé l'association « *Le Silence des Justes* » une structure médico-sociale aidant des enfants et des adolescents souffrant de troubles du spectre autistique souvent sévère. Vous constatez alors rapidement que les institutions spécialisées n'arrivent guère à gérer, des situations qui passent par une unité sanitaire interdépartementale d'accueil temporaires d'urgence. Si leurs unités mobiles évaluent l'urgence et la diagnostiquent rapidement, elles ne trouvent pas forcément à placer ces autistes.

Ainsi vous développez l'activité de l'Association « Le Silence des Justes » en y associant des médecins, des infirmiers, des psychologues, des éducateurs spécialisés et des animateurs. Rapidement vous vous rendez compte qu'après une période d'observation, la mission que vous vous êtes imposée était difficilement maîtrisable. Vous rencontrez alors un psychiatre, qui vous suggère de lui rendre service en plaçant un jeune autiste et vous conseille de revoir votre organisation.

**B) - Daoud TATOU**, vous êtes né à Saint Denis et après avoir effectué des études scolaires, vous vous installez aux Tarterêts, une cité de Corbeil-Essonnes. Ayant opté pour la fonction d'éducateur formateur, vous demandez à quelques jeunes du quartier de vous donner un coup de main pour vous occuper de temps en temps de jeunes autistes. C'est ainsi que naît l'association du « RELAIS ILE DE FRANCE ».

### **C) L'origine de votre collaboration**

L'origine de votre collaboration à tous les deux remonte à l'année 1998. Stéphane BENHAMOU devait, sur invitation de la part du Docteur Moïse Assouline, se rendre au Théâtre Lucernaire. Il y a découvert, sur la scène, Daoud TATOU exécutant un rap avec des autistes et a trouvé sa prestation fabuleuse. Ayant demandé au médecin psychiatre, l'ayant invité, de lui présenter Daoud TATOU, celui-ci manifesta une certaine réticence, motivée par le fait qu'il est Musulman et lui-même de confession juive. La réponse devait être rapide et claire : « *non seulement, je suis sûr qu'il est de qualité mais en plus je veux absolument travailler avec lui* ».

A la suite d'un entretien téléphonique, une collaboration a été décidée et n'a jamais été interrompue. L'activité de Stéphane BENHAMOU et Daoud TATOU était en effet motivée par l'aide à toutes les personnes souffrant d'autisme nonobstant leur religion, leur nationalité ou leur race.

## **II - Vos actions empreintes de tolérance**

Pour l'Association des Amis de Marcel Rudloff, la forme de la TOLERANCE, c'est d'abord l'engagement pour la liberté due à tous, et par extension, la reconnaissance pour un comportement tolérant, un appel au respect des différences, pour autant qu'au nom des différences, il n'est pratiqué, ni la ségrégation, ni la fermeture sur soi.

Ces principes se retrouvent également dans les paroles prononcées par Le Dalaï-lama Rinpotché - notre éminent récipiendaire - à savoir : « *le partage ne divise pas. Au contraire, il rassemble ce qui a été divisé, séparé. On sort de soi-même pour aller vers les autres, avec bienveillance, contentement et modestie. Retrouve cette humilité joyeuse, animé du désir de servir le monde. C'est avec toi-même que tu recevras en partage, ta réalité profonde, en accord avec la réalité harmonieuse de l'univers* ».

Voilà les liens me permettant de mettre en exergue vos mérites exceptionnels à tous les deux justifiant le **Prix de la Tolérance 2020**.

### **1) - La collaboration Stéphane BENHAMOU et Daoud TATOU**

L'un est juif, l'autre est musulman, tous les deux vous êtes pratiquants. Ainsi, nul ne pouvait croire que vous pourriez vous entendre. Et pourtant, grâce à l'esprit de tolérance qui vous anime, cela fait plus de vingt ans que vous collaborez par votre foi et par votre combat pour les personnes autistes. Ensemble vous organisez des sorties, des vacances auxquelles participent non seulement des non-croyants, des musulmans et des juifs, ainsi que des patients et des moniteurs ou des éducateurs spécialisés qui célèbrent le Ramadan ou le Shabbat. Cette fraternité tolérante justifie la remise du **Prix de la Tolérance**.

2) - En cette période où le climat est délétère, vous travaillez ensemble depuis plus de 20 ans sur un projet communautaire ouvert à tous, médecins, infirmiers, psychologues, éducateurs ou animateurs. Vous ne tenez aucun compte de leur religion ou de leur croyance et cela est un second motif justifiant le **Prix de la Tolérance**.

3) – Par ailleurs, vous vous occupez tous les deux d'enfants autistes sans vous soucier de leur confession religieuse. Cela est également un motif ayant retenu l'attention du Conseil d'Administration.

Enfin last not least, tout le long de votre existence, vous n'avez jamais cherché à briller pour la galerie, mais uniquement à servir la cause humanitaire pour laquelle vous vous êtes engagés conjointement. C'est là également et enfin l'un des motifs qui a permis de porter notre choix sur vos deux personnes.

## **CONCLUSION**

Le message, que j'ai été chargé en début d'après-midi de vous adresser, m'a rendu heureux et d'autres avec moi. Il m'a permis de présenter sommairement la vie de deux citoyens engagés dont le respect envers les jeunes autistes vous a gagné la reconnaissance et l'admiration de tous.

Vous ai-je, chers Stéphane BENHAMOU et Daoud TATOU, rendu l'hommage et le témoignage que nous tous, présents physiquement ou en pensées, voulions vous apporter, chacun pour des raisons qui ne sont pas les mêmes que celles des autres, mais qui sont à l'unisson avec vous.

Y suis-je parvenu ? Je l'ignore, mais croyez que ce n'est pas sans émotion que je demande au Président de remettre à vous deux, le **Prix de la Tolérance 2020**.